n°11 | Automne | 2019

ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

p.13 Résultats du Budget participatif 2019
p.23 Un nouveau collège pour fin 2020
p.28 Toutes les écoles ont leur orchestre !

Cités éducatives : « une chance, une ambition, un avenir » pour Anzin p.18

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

11 EN IMAGES
- Les centres de loisirs

12 L'INTERVIEW
- Thomas Monnier

13 VIE ANZINOISE
- Budget participatif 2019
- Budget participatif 2018
- Semaine de la prévention routière
- Nouvelle responsable du service Education Jeunesse
- Relais assistantes maternelles
- Anzin'Clic
- Premiers pas du CMJ

18 DOSSIER
- Les Cités éducatives

22 CADRE DE VIE
- Ecole maternelle Carpeaux
- Ecole maternelle Jaurès
- Nouveau collège
- Rénovation de la Bleuse Borne
- Cité du Mont de la Veine
- Totems crayons

26 VIE PRATIQUE
- Dispositif Denormandie
- Nouveau rond-point

27 VIE ASSOCIATIVE
- Ecole de danse Solletico

28 VIE CULTURELLE
- Orchestres à l'école
- Carnaval
- Nouvelle saison théâtrale
- Anzin Livre(s)
- Coups de cœurs médiathèque

Anzin' Mag

Directeur de publication : Pierre-Michel BERNARD
Rédaction : Delphine PLATEAU ▪ **Conception graphique et mise en page :** Damien ROGER
Crédits photos : © Mairie / © AdobeStock ▪ **Distribution :** services municipaux
Impression : Danquigny ▪ **Tirage :** 7000 exemplaires

www.anzin.fr

édito

Pierre-Michel BERNARD
Maire d'Anzin

Encore mieux accompagner nos jeunes

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

La Semaine bleue qui vient de s'achever, organisée en partenariat avec le Club des anciens, a de nouveau connu un succès retentissant. Quatre jours de fête inoubliables pour nos seniors, avec des spectacles de grande qualité, notamment le Théâtre des 2 ânes ou le chanteur Michel Fugain.
Je vous invite tous au théâtre pour notre **soirée des Mérites anzinois**, le 15 novembre à 20h : c'est un évènement attendu par nos bénévoles, nombreux à s'investir pour les habitants. Nos concitoyens qui se sont illustrés en 2019 seront mis à l'honneur devant un public que j'espère encore au rendez-vous.
Puis arrivera le **Marché de Noël** les **6, 7 et 8 décembre**, toujours en collaboration avec l'Union du Commerce et associé au **Téléthon**.

Vous avez été plus de 1700 à voter pour le budget participatif 2019. Un grand merci pour votre mobilisation

Le théâtre intercommunal d'Anzin a lancé sa nouvelle saison, avec toujours une grande variété de styles. Signalons notamment la venue prochaine d'**Alain Souchon**, de l'**Orchestre national de Lille**, et d'**Etienne Daho**.

Du nouveau pour notre jeunesse

Depuis septembre, nous savons que nous faisons partie des 80 cités éducatives mises en place sur l'hexagone. Cette labellisation, qui concerne Anzin et Valenciennes, va nous permettre d'obtenir des moyens financiers conséquents pour améliorer encore l'accompagnement de nos jeunes de 0 à 16 ans. Le dossier de ce bulletin est donc tout naturellement consacré à cette thématique.
Nous attendions tous avec impatience le début des travaux du **nouveau collège d'Anzin** : c'est avec plaisir que j'ai pu participer avec le président du Conseil départemental Jean-René Lecerf à la **pose de la 1re pierre** le 27 juin. Après 18 mois de travaux, nos collégiens et leurs enseignants bénéficieront d'un outil de travail de grande qualité.
La nouvelle école maternelle Carpeaux a ouvert ses portes juste à temps pour la rentrée scolaire, pour la plus grande joie des enfants, des enseignants et des parents.
Pour continuer à améliorer **la sécurisation des entrées et sorties d'écoles**, des totems en forme de crayons ont été installés par les services municipaux. Je pense que vous les avez tous remarqués !
Un nouveau service a été mis en place par la médiathèque : **« Anzin livre(s) »**. Depuis quelques mois, un **portage à domicile** pour les personnes âgées mais aussi pour les personnes « empêchées » est possible sur simple appel téléphonique.
Vous avez été **plus de 1700** à voter pour le **budget participatif 2019**. Un grand merci pour votre mobilisation ! Retrouvez dans cette édition les 4 projets retenus.

Bleuse Borne : les travaux vont commencer

Le **nouveau programme de rénovation urbaine** a été signé en septembre. Cette signature annonce **le début des travaux sur la Bleuse Borne**, avec notamment la démolition des cellules commerciales sur la place et l'amorce de la construction du **nouveau bâtiment qui recevra Pôle Emploi** sur ce site fin 2021.
Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Nous sommes donc depuis le 1er septembre entrés en période pré-électorale et il a été validé à l'unanimité, lors du Conseil municipal du 24 juin, qu'il n'y aurait plus de tribunes politiques jusqu'à cette date.

Anzinoisement vôtre.

+WEB **Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.anzin.fr**

▪ **13 juin**
Spectacle du Temps du cartable

▪ **19 juin**
Concert de fin d'année du Conservatoire

▪ **15 juin**
Fête du multi-accueil P'tit Pouss

▪ **21 juin**
Batucada de l'école Jean Jaurès sur le marché

▪ **27 juin**
Barbecue interquartier

▪ **21 juin**
Fête de la musique

Vous l'avez
AIMÉE !

www.facebook.com/villeanzin

Avec plus de **14 300 vues et 1200 réactions**, commentaires et partages, l'Orchestre à l'école des CM1-CM2 de l'école Carpeaux a fait le buzz cet été ! Le clip du **« Carpeaux Junior band »** a fait l'unanimité sur nos réseaux sociaux avec sa reprise d'un titre de Macklemore. Encore bravo aux élèves, aux professeurs du conservatoire, aux enseignants et au service Communication de la ville pour cette belle vidéo !

Si vous ne faites pas encore partie des quelque 5800 abonnés à notre page Facebook, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !

Flashez moi !

▪ **14 juillet**
Fête nationale

▪ **20 et 21 juillet**
Nos quartiers d'été

▪ **8 septembre**
Cérémonie des Noces d'Or

▪ **22 septembre et 6 octobre**
Banquets des aînés

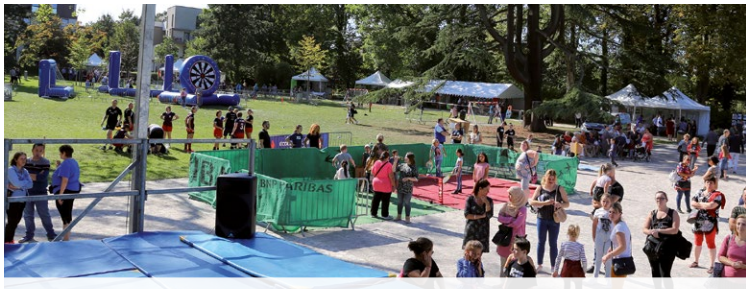

▪ **14 septembre**
Forum des asso

Santé

Venez tester gratuitement votre audition le 14 novembre au CCAS

Les troubles de l'audition touchent un grand nombre de personnes jeunes et moins jeunes, et dépassent la seule population des plus de 60 ans.

A l'occasion de la Journée de l'audition, le Centre communal d'action sociale, en collaboration avec le centre Just'Audio de la mutuelle Just, vous invite à venir tester gratuitement vos capacités auditives.

Durant votre visite, vous aurez l'occasion de faire le point sur ces dernières avec un professionnel de l'audition, qui répondra à toutes vos questions.
Alors n'hésitez pas, prenez rendez-vous et faites contrôler votre audition le jeudi 14 novembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45.

▪ **Sur inscription** auprès du CCAS (tél. 03.27.28.21.06).

Pass Senior

Faites la demande d'abonnement ou de réabonnement à partir du 16 décembre

L'abonnement Pass Senior (à charger sur votre carte Pass Pass) donne accès à un an de voyages illimités dans les tramways, bus, Taxival, TER et Sésame du réseau Transvilles. Valable pour une durée d'un an (du 1er janvier au 31 décembre), il est réservé aux personnes de plus de 65 ans non imposables. Il est délivré par le CCAS aux bénéficiaires, sous réserve d'une participation de 15€.

Les premières demandes ou les renouvellements d'abonnement pour l'année 2020 pourront se faire à compter du lundi 16 décembre, auprès du CCAS.

▪ **Renseignements :** 03.27.28.21.06.

Personnes âgées

Distribution des chèques d'accompagnement personnalisé et des coffrets festifs

Pour Noël, le Centre communal d'action sociale a décidé, cette année encore, de délivrer aux personnes inscrites un chèque d'accompagnement personnalisé, valable pour l'achat de viande ou de poisson, d'un montant de 10€. Les chèques seront distribués directement chez les bénéficiaires à compter du 30 octobre.
Un coffret festif sera également distribué au domicile des personnes âgées habitant Anzin, du mardi 3 décembre au vendredi 6 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
N'hésitez pas à vous inscrire au CCAS si vous êtes une personne âgée de 65 ans et plus ; de 60 ans pour les femmes seules et les titulaires d'une pension d'invalidité transformée en pension vieillesse ; de moins de 60 ans pour les personnes handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité à 80% minimum.

▪ **Renseignements :** 03.27.28.21.06.

Recensement citoyen

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser

Tout jeune Français qui atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue sa journée défense et citoyenneté. Il sera aussi inscrit d'office sur les listes électorales dès ses 18 ans.

▪ **Plus d'infos sur www.defense.gouv.fr/jdc**, ou auprès du service Etat civil au 03.27.28.21.00.

Mobilité

L'aide au permis de conduire est désormais de 800€

Constatant que l'absence de permis de conduire peut constituer un frein en matière de recherche d'emploi et de formation professionnelle, la municipalité a décidé dès 2016 de mettre en place une aide au permis. Le coût total du permis étant de 1599€ (contre 1190€ auparavant), la municipalité a décidé un doublement de l'aide pour ne pas pénaliser les bénéficiaires : celle-ci est donc passée de 400 à 800€. 15 personnes sont susceptibles d'en bénéficier chaque année, sous certaines conditions :
- avoir moins de 26 ans et être suivi par la Mission locale et/ou le service emploi de la mairie ; ou, pour les plus de 26 ans, être demandeur d'emploi et être suivi par le service Emploi de la mairie ;
- avoir un projet professionnel ou un projet de formation qualifiante solide.

La convention a été passée avec l'auto-école CER Val gare (1, place de Tournai à Valenciennes).
Pour bénéficier de la totalité de l'aide, le bénéficiaire dispose d'un an pour obtenir son permis de conduire.

▪ **Pour tout renseignement**, contactez le service Emploi au 03.27.28.21.10.

Recrutement de 3 agents recenseurs

Comme tous les ans, la commune est chargée d'organiser un recensement partiel de sa population, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2020, qui se déroulera en janvier-février, la ville d'Anzin recherche 3 agents recenseurs. Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur CV ainsi qu'une lettre de motivation avant le 11 novembre 2019 à l'adresse suivante : chuet@ville-anzin.fr

▪ **Pour tout renseignement**, contactez le service Ecoles-Recensement au 03.27.28.21.17.

Rentrée scolaire

1000 kits de fournitures ont été distribués

C'était une nouveauté pour cette rentrée : la distribution de kits de fournitures scolaires pour tous les enfants scolarisés en école élémentaire.
Quelque 1000 kits ont été distribués en mairie la semaine précédant la rentrée.

Une façon pour la municipalité d'alléger le coût de la rentrée pour les familles et de soulager le pouvoir d'achat des ménages.

Cœur de ville

Un nouveau promoteur pour l'ex-friche champion

En 2017, il avait été acté que la SIGH construirait en lieu et place de l'ancienne friche Champion les « Loges du théâtre » : 22 logements en accession abordable et sociale et 2 cellules commerciales. N'ayant pas réussi à atteindre les 50% de commercialisation du fait des contraintes liées à ce type d'accession, la SIGH a dû abandonner le projet.

Aujourd'hui, un opérateur privé, HDF Construction, propose la construction de 14 lots : 12 logements collectifs privés, et toujours les 2 cellules commerciales en rez-de-chaussée.

▪ **Si vous êtes intéressé**, n'hésitez pas à contacter le service Habitat-Logement au 03.27.28.21.19.

Emploi des jeunes

Pôle emploi et le service Emploi de la ville avancent main dans la main

La mairie d'Anzin et l'agence locale de Pôle Emploi s'associent pour agir en faveur des demandeurs d'emploi. En septembre, une rencontre était organisée, réunissant une quarantaine de jeunes issus des quartiers prioritaires.

L'objectif était de leur présenter les opportunités d'emplois disponibles sur le territoire (plusieurs offres d'emploi ont été proposées), et de rappeler les différentes actions mises en place par Pôle emploi (le tout nouvel Accompagnement Intensif Jeunes notamment) et le service Emploi de la mairie (l'aide à la mobilité, entre autres).

Une information a également été donnée sur les emplois francs : toute entreprise ou association qui recrute un demandeur d'emploi issu d'un quartier prioritaire (quel que soit son âge ou son niveau de qualification), peut bénéficier d'une aide financière.
Un argument qui peut faire mouche lors d'un entretien !

Enseignement

Une nouvelle principale au collège Jules Ferry

Nommée depuis le 1er septembre, Nathalie Pion occupe désormais les fonctions de principale du collège Jules Ferry. Venue tout droit du lycée général du Hainaut où elle était proviseur adjointe, elle remplace donc Marie-Hélène Tissot, partie vers d'autres horizons professionnels. D'ici quelques mois, elle aura la chance de pouvoir exercer dans un collège tout neuf (cf. p. 23) : « Ce nouveau collège sera moins enclavé, plus ouvert sur la ville : ce sera un bel outil de travail », se réjouit-elle.
Elle sera également très impliquée dans les Cités éducatives (cf. p. 18 à 21), avec son homologue de Chasse Royale à Valenciennes. « Nous allons travailler particulièrement en direction des jeunes en décrochage, sur les compétences relationnelles, sur l'ambition et sur l'implication des parents dans la vie du collège… cela nous permettra d'avoir un projet globalisé avec tous les acteurs de l'accompagnement scolaire et périscolaire, et il y en a beaucoup à Anzin. »

Pratique

De nouveaux locaux pour le Centre technique municipal (CTM)

Jusqu'à ce jour, les services techniques de la ville (ateliers menuiserie, maçonnerie, électricité, plomberie, équipes espaces verts, voirie, propreté, outillage, matériel, stockage…) étaient dispersés en divers endroits de la ville.

Pour plus de cohérence, ils seront bientôt réunis en un seul et même endroit : dans l'ancien garage automobile de la rue Waldeck Rousseau. Après plusieurs semaines de travaux, l'emménagement est en cours et sera finalisé avant la fin de l'année.

Solidarité

Et si on fêtait « Noël ensemble » ?

Organisé pour la 1re fois l'an dernier, « Noël ensemble » vise à réunir les personnes isolées le soir du réveillon de Noël. Une belle initiative du service Cohésion sociale de la ville, en partenariat avec le CCAS, l'épicerie solidaire et les 59410 Dynamics, qui avait rassemblé une centaine de personnes l'an dernier. Forts de ce succès, les partenaires ont décidé de renouveler ce moment de partage le 24 décembre 2019.
Les inscriptions, sous conditions de ressources (sur présentation de la feuille d'imposition et du relevé CAF), se font à l'épicerie solidaire dès à présent, dans la limite des places disponibles.

▪ **Pour tout renseignement**, n'hésitez pas à contacter le service Cohésion sociale au 06.37.49.57.78.

Santé

3 jours dédiés à votre bien-être du 7 au 9 novembre

Le service Cohésion sociale de la ville organise ses traditionnelles Journées santé bien-être début novembre.

Les jeudi 7 et vendredi 8 novembre, de nombreux ateliers thématiques (réflexologie plantaire, hypnose thérapeutique pour la perte de poids, découverte du QI Gong, art thérapie…) vous seront proposés dans les structures de proximité de la ville : espace André Parent, Cyberbase et maison Claudy de Noyette. Le samedi 9 novembre, la journée entière sera dédiée à la santé et au bien-être, au sein de la salle des fêtes, qui accueillera de nombreux stands.

▪ **Retrouvez le programme complet** sur www.anzin.fr

Label Villes fleuries

Le jury est passé en septembre

Anzin s'engage depuis plusieurs années dans le label Villes et villages fleuris, et s'est vue récompenser d'une 2e fleur en 2012, confortée en 2018 avec les félicitations du jury.

Ce label récompense les efforts menés en matière de fleurissement, mais aussi l'engagement environnemental et les actions impliquant les habitants dans leur cadre de vie.

Aurons-nous la 3e fleur cette année ? Verdict en novembre…

Environnement

Anzin mobilisée pour le « World CleanUp Day »

A l'occasion de la journée mondiale du nettoyage de notre planète, samedi 21 septembre, à l'initiative des services Jeunesse et Cohésion sociale de la ville, les habitants, associations, bailleurs, le CMJ, le Conseil citoyen, petits et grands… étaient invités à une vaste opération de nettoyage des déchets dans la rue.

Des élèves de l'école Carpeaux s'étaient mobilisés la veille pour nettoyer les abords de leur école. Le jour-même, plusieurs équipes se sont formées pour ramasser les déchets autour des jardins de Valmont et de la place Eloi Beaumont.

Bravo à tous les Anzinois qui ont répondu présent !

Environnement

« Nicolas Hulot, vous avez un message des Détrikids » !

Vous connaissez les Detri'Kids : ces élèves de CE1 de l'école Jean Jaurès qui, l'an dernier, ont monté une association pour le nettoyage de leur cour d'école et le respect de l'environnement. Ils avaient même proposé un projet dans le cadre du Budget participatif (installer des poubelles de tri dans la ville), et ils ont gagné ! (cf. p. 13). Motivés pour étendre leur action aux autres écoles de la ville, et pourquoi pas plus loin, ils ont lancé un appel à Nicolas Hulot afin de le rencontrer. Leur vidéo a été publiée le 27 septembre sur la page Facebook de la ville (anzin.fr). Depuis, elle affiche plus de 13 500 vues, et plus de 1200 réactions, commentaires et partages. En espérant qu'elle parvienne jusqu'à son destinataire, Nicolas Hulot, afin que le souhait de nos Detri'Kids puisse se réaliser !

Naissance

Cadeau aux nouveau-nés anzinois : parents, pensez à vous signaler auprès du CCAS !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Anzin délivre, depuis 1995, un cadeau à tous les nouveau-nés anzinois.

Dans le cadre du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) mis en place depuis 2018, toutes les données personnelles sont désormais confidentielles et ne peuvent plus être communiquées : aussi le service Etat civil n'a-t-il plus l'autorisation de délivrer la liste des naissances au CCAS.

C'est pourquoi les nouveaux parents sont invités à se rapprocher du CCAS munis d'un acte de naissance et d'un justificatif de domicile pour réceptionner leur cadeau.

- **Renseignements :** 03.27.28.21.06.

Retour sur...

Un festival d'animations dans les centres de loisirs

Découvertes, rencontres, jeux, sorties... cette année, plus de 850 enfants ont profité des nombreuses activités proposées par les centres de loisirs, sur le thème du cinéma.

Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce **QR code** avec votre smartphone / tablette ou sur **www.anzin.fr**

Formation

L'apprentissage, une filière d'excellence

Son niveau lui aurait permis de continuer dans la voie générale, mais Thomas voulait apprendre le métier de boucher-charcutier-traiteur. Ce qu'il a fait grâce à l'apprentissage. Il nous raconte son parcours.

Thomas Monnier

> « Après avoir été médaille d'or au concours de l'andouillette, la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France m'a remis le trophée de meilleur apprenti 2019 »

Pouvez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Thomas Monnier, j'ai 18 ans. J'ai toujours vécu à Anzin, et je suis apprenti au CFA de Saint Saulve-Bruay sur l'Escaut depuis 3 ans, où j'apprends le métier de boucher-charcutier-traiteur.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à la boucherie-charcuterie ? C'est de famille peut-être ?
Pas du tout, puisque mes parents ne sont pas de ce milieu : mon père est soudeur, et ma mère vendeuse dans un magasin. Lorsque j'étais en 3e au collège Jules Ferry, il m'a fallu comme tout le monde effectuer un stage. J'ai tout de suite voulu le faire dans une boucherie, ça m'attirait. Et j'ai eu la chance de pouvoir le faire à la boucherie Soyez, à la Croix d'Anzin. Cela m'a plu tout de suite. Bien que j'étais plutôt bon à l'école, il m'a semblé évident que je ne continuerai pas dans la voie générale. J'avais envie d'apprendre ce métier. Je me suis donc inscrit au CFA en CAP boucherie, que j'ai obtenu en 2 ans, en travaillant en alternance dans la boucherie Michel Lesnes, à Valenciennes. Puis j'ai obtenu en un an mon CAP charcutier-traiteur en alternance chez François Traiteur, toujours à Valenciennes. Je cherche actuellement une entreprise pour effectuer une mention complémentaire traiteur*.

Comment se passe la « journée-type » d'un apprenti ?
Lorsqu'on fait un CAP, on passe une semaine à l'école, et 2 semaines en entreprise. Ce qui est bien, car on apprend son métier tout en étant encore scolarisé. Pour travailler en boucherie, il faut savoir travailler en horaires décalés et se lever tôt : cette année, durant les semaines en entreprise, je me levais à 5h30 pour commencer à 7h, et je finissais à 14h.

Comment se passe l'examen de fin d'année ?
Il y a des épreuves théoriques, sur des matières générales notamment (expression française, mathématiques, histoire-géo, langue étrangère…) et pratiques. Pour le CAP charcutier-traiteur, l'épreuve pratique dure 7 heures : un laps de temps durant lequel nous devons faire tous les produits demandés (un saucisson, un pâté, des plats préparés et un dessert).

Vous avez toujours eu de bons résultats, vous avez même été mis à l'honneur cette année. Racontez-nous.
Durant mon CAP boucherie, j'ai fait partie des 3 apprentis les plus méritants de ma classe, sélectionnés pour aller à Paris durant l'été. On y a appris à décorer les viandes avec des légumes et de la barde. En 2018, j'ai reçu la médaille d'or au concours de l'andouillette. Ce qui m'a permis d'être mis à l'honneur par la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France et de recevoir le trophée de meilleur apprenti 2019 (nous étions 11 à être distingués).

Quels sont vos projets pour l'avenir ?
Je suis déjà fier du chemin parcouru, et mes parents aussi. Ce métier, c'est vraiment mon truc. Mon rêve serait d'ouvrir un jour mon propre commerce. Aujourd'hui, à 18 ans, je connais mon métier et je pourrais déjà travailler, mais j'aimerais poursuivre mes études pour avoir le plus de diplômes possible. Quand on a trouvé sa voie et qu'on n'est pas vraiment fait pour la filière générale, l'alternance permet de se former tout en ayant un pied dans l'entreprise et en étant rémunéré. Cela demande du travail, mais c'est aussi beaucoup de satisfactions !

** Depuis notre rencontre, Thomas a trouvé une entreprise et travaille en alternance à la Gourmandine à Valenciennes, pour sa mention traiteur.*

Résultats

Budget participatif 2019 : et les gagnants sont…

Les votes pour le Budget participatif sont clos depuis mi-septembre. Voici les 4 projets qui ont été retenus par plus de 1700 votants.

Au total, vous avez été 1724 à voter pour les 11 projets présentés. Voici donc les grands gagnants :

1 **« Aidons la planète »** des Detri'kids avec 425 voix : ce projet, porté par une classe de l'école Jean Jaurès, consiste à répartir une quinzaine de poubelles de tri dans la ville, afin d'inciter les habitants à trier leurs déchets, même dans la rue.

2 **« Stop mégots »,** avec 293 voix : ce projet vise à disposer une soixantaine de cendriers (dont une dizaine de cendriers sondeurs) à l'entrée des commerces et lieux publics de la ville.

3 **« Aire de jeux de la Verrerie »** avec 213 voix : l'ambition de ce projet porté par des habitants du quartier est d'améliorer l'aire de jeux existante grâce à l'installation de balançoires, de poubelles et de bancs.

4 Ces 3 projets étant estimés à 40 000€, il a été décidé de compléter l'enveloppe pour atteindre 50 000€.
En accord avec le porteur du projet théâtre de verdure (qui était arrivé 4e, avec 140 voix, mais ne pouvait être réalisé partiellement), le reste de l'enveloppe sera intégré à la réalisation du projet **« Bien-être à Claudy »** (arrivé 5e, avec 121 voix), à hauteur de 10 000€.

Les projets devraient être finalisés **début 2020.**
Bravo à tous les gagnants, mais aussi à tous les porteurs de projets et à ceux qui les ont soutenus grâce à leur vote !

Budget participatif 2018

Tous les projets ont été réalisés

Après l'aire de jeux de la Cité des agglomérés, les 3 autres projets ont été finalisés dernièrement.

L'aire de jeux avait été dévoilée en juin. Fin août, la tour à hirondelles a elle aussi été inaugurée dans les jardins ouvriers de la Cité du Jard. Lors du Forum des associations, les 2 derniers projets ont vu le jour : la décoration participative des fenêtres du château (en cours de finalisation) et la boîte à livres du parc Dampierre. Depuis, une dizaine de boîtes ont été réparties sur la ville : sur la place Roger Salengro, à la Verrerie, au Mont d'Anzin, dans le parc Mathieu, sur la place De Gaulle, à la Cité des agglomérés, près de la maison Claudy De Noyette, dans le quartier Carpeaux. Une autre sera installée en 2020 dans la Cité du Mont de la Veine, à un endroit choisi avec les habitants.

Semaine de la prévention routière

Des collégiens sensibilisés aux dangers de la route

Du 16 au 20 septembre, les élèves de 5e d'Anzin, Beuvrages, Raismes et Petite Forêt ont participé à un théâtre-forum avant l'événement tout public du samedi.

Pour sa 2e édition, la Semaine intercommunale de la prévention routière se déroulait à Beuvrages. Cette année, la ville de Petite-Forêt avait rejoint Beuvrages, Raismes, et Anzin dans l'organisation de ce temps fort.
Durant toute la semaine, nos collégiens de 5e ont été sensibilisés de façon ludique et participative aux dangers de la route grâce à un théâtre-forum par la compagnie « La belle histoire » : le port du casque, le respect des règles en descendant du bus, le jeu du « cap ou pas cap »... plusieurs sujets qui les concernent directement ont pu être abordés avec humour ou plus sérieusement.

Gratuit et ouvert à tous, le forum du samedi proposait de nombreux stands tels que des pistes cyclables, des simulateurs de conduite, des lunettes « alcool », les gestes qui sauvent, le don du sang, la conduite des 2 roues motorisés, les passages à niveaux... sans oublier l'incontournable démonstration de désincarcération par les pompiers.

L'an prochain, ce sera à Anzin d'accueillir l'événement, avec notamment une piste d'éducation routière animée par les CRS.

Vie des services

Une nouvelle responsable pour le service Éducation Jeunesse

Spécialiste de l'animation, Sophie Canoine nous a rejoints depuis le 19 août.

Sophie Canoine nous vient tout droit de la ville de La Madeleine, où elle a été pendant 5 ans coordinatrice d'un Point Info Jeunesse. Avant cela, la plus grande partie de sa vie professionnelle était déjà orientée vers l'animation : titulaire du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), d'un DEUG d'intervention sociale et éducative, elle a notamment exercé les fonctions d'animatrice de rue dans des quartiers prioritaires avant de se professionnaliser grâce à l'obtention d'un Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport (DEJEPS). Elle intervient aujourd'hui comme experte au sein de la Direction régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion sociale, en tant que membre du jury lors du passage de certification ou de VAE (Validation des acquis de l'expérience) dans les métiers de l'animation.

Accompagner la professionnalisation des équipes

Une expertise qu'elle saura mettre au profit de ses nouvelles missions : piloter l'ensemble des temps périscolaires (centres de loisirs et animations jeunesse, accueils périscolaires, pause méridienne…), le Conseil municipal des jeunes, … et diriger les équipes d'animation, en collaboration étroite avec Séverine Pillot, responsable du service Petite enfance, et sous la responsabilité du directeur des Services au public. Le tout dans le respect du projet éducatif territorial. « Je connais parfaitement l'animation professionnelle et je sais ce que l'on attend des animateurs. Mon principal objectif sera d'accompagner mes équipes dans leur professionnalisation. Une montée en compétence qui se fera au profit de nos jeunes Anzinois, qui sont au cœur des priorités de l'équipe municipale », témoigne-t-elle.

Famille

Le RAM accompagne gratuitement les parents et les assistantes maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu de rencontre, d'échanges et d'information.

Vous êtes parents et vous vous interrogez sur le mode de garde le plus adapté à votre situation ? Vous recherchez une assistante maternelle agréée sur la commune ? Vous ne connaissez pas les aides dont vous pouvez disposer, ou vous n'êtes pas à l'aise avec les démarches d'embauche d'une assistante maternelle ?… le parcours de parents en quête d'un mode de garde est souvent jalonné de questions et d'angoisses. Pas de panique ! Mathilde Buschaert, responsable du RAM, se fera un plaisir de répondre à vos interrogations et de vous assister dans vos démarches.

Côté assistantes maternelles, le RAM a également de multiples fonctions : les informer sur leur demande d'agrément, leur statut, leur rémunération, les assister dans leurs démarches de formation ou de professionnalisation, et leur proposer un lieu d'échanges et de rencontres. Parce que ce dernier volet est particulièrement important, le RAM organise en période scolaire des animations les jeudis, de 9h à 11h, et des heures du conte les vendredis matin à la médiathèque. Ces moments d'échange pour les assistantes maternelles sont aussi de formidables moments de socialisation pour les enfants dont elles ont la garde. Le RAM se situe à l'Île aux Enfants (rond-point Louise Michel à Anzin).

▪ **Contact :** ram@ville-anzin.fr ou Mathilde Buschaert au 03.27.41.78.82 (la permanence téléphonique n'étant pas assurée de façon continue, n'hésitez pas à laisser un message).

Informatique

« 1001 papilles autour du numérique » : de l'inclusion numérique à l'intégration

15 participantes à un atelier Anzin'Clic ont écrit un livre de recettes numérique.

Elles s'appellent Nasreen, Fatiha, Bibi, Iram, Saïma, Tasleem, Parveen, Roxana, Fatima, Zoubida, Rawda, Gazella, Shabnan, Djedjiga… Ce sont nos « Visages d'orient » : un groupe de 15 femmes d'origine pakistanaise, marocaine, tunisienne et algérienne qui se retrouvent tous les mardis matins à la maison Claudy de Noyette pour un atelier Anzin'Clic. Ne sachant pour la plupart ni lire ni écrire, elles profitent déjà des ateliers d'alphabétisation du CAPEP. La perspective d'être plus autonome sur le plan numérique n'est pas pour leur déplaire. Alors elles découvrent avec nos agents comment fonctionne un ordinateur, comment surfer sur internet ou effectuer certaines démarches administratives en ligne… Au fil du temps, ce qui aurait pu rester un simple atelier informatique est vite devenu un moment de partage et de convivialité entre toutes ces femmes, les agents Anzin'Clic, leur chef de projet, Zohra Vermeersch, et Hanen Manaï, référente de la maison Claudy de Noyette. Elles aiment cuisiner et ramènent toujours un petit quelque chose à partager durant les ateliers.

Des recettes familiales, transmises de mère en fille

Alors, lorsque nos agents ont voulu concrétiser et valoriser leurs apprentissages, l'idée leur est venue de réaliser un livre de recettes numérique. Tajine de poulet aux olives, harira, poulet tandoori, griwech, beignets… une quinzaine de recettes figure aujourd'hui dans cet ouvrage, consultable sur tablette à la médiathèque. Cet été, une exposition leur était consacrée, regroupant portraits, photos, témoignages… L'action s'est clôturée le 21 septembre par une mise à l'honneur de leur travail et une dégustation des petits plats qu'elles avaient préparé avec beaucoup d'amour et de générosité. Grâce à leurs chants, leurs danses, leurs habits traditionnels, leur cuisine… ce fut un moment d'échanges culturels intense en émotions. Un bel exemple d'intégration : encore bravo et merci à elles d'avoir fait vibrer nos papilles !

Lamya et sa chef de projet Zohra animaient un stand lors du Forum des asso.

Anzin'Clic : près de 1000 personnes formées depuis mars !

Depuis 2017, la municipalité lutte contre la fracture numérique grâce à Anzin'Clic. Anzin'Clic, ce sont 2 jeunes en services civiques qui vont à la rencontre des Anzinois pour les aider à se familiariser avec l'informatique, en leur proposant gratuitement des ateliers d'initiation, d'approfondissement ou des rendez-vous personnalisés. Elles interviennent en mairie, mais aussi dans les structures de proximité de la ville (cyberbase, espace André Parent, maison Claudy de Noyette, médiathèque). Une cinquantaine de sessions ont même été données à domicile ! Parallèlement, les agents ont mené de front plusieurs projets : une action à destination d'enfants à l'Île aux enfants, un accompagnement informatique vers l'autonomie en partenariat avec l'APEI, de la formation en direction du personnel municipal… sans oublier leur action particulièrement emblématique « 1001 papilles autour du numérique » (cf. ci-dessus).

Les 2 agents ont donc formé 965 personnes, de mars à septembre 2019 (à titre de comparaison, 613 Anzinois avaient bénéficié d'une formation de mars 2018 à janvier 2019) : un service en belle progression !

Les premiers pas citoyens du nouveau CMJ

Investis début juin, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) exercent depuis quelques mois leurs fonctions de jeunes élus.

On les a vus participer aux cérémonies et aux événements de la ville, à une action propreté avec le Conseil citoyen, au World Clean Up Day… la vie d'un jeune élu n'est pas de tout repos ! Cet été, ils ont pu rencontrer et échanger avec leurs homologues de notre commune jumelle de Boussu, en Belgique. On peut dire que les contacts ont été bons, puisqu'ils ont décidé de travailler prochainement sur un projet commun.
Comme leurs prédécesseurs, nos jeunes élus souhaitent développer un projet de solidarité chaque année. En 2019, pour les 30 ans de la Journée internationale des droits de l'enfant, le CMJ travaillera sur ce thème. Réunis plusieurs fois par mois autour de leur animatrice Alicia Mollet, ils sont impliqués dans la politique jeunesse de la ville, afin que celle-ci soit le plus possible adaptée à leurs attentes. La propreté de la ville (et notamment le ramassage et le recyclage des mégots), le harcèlement scolaire, l'embellissement de notre cadre de vie… sont des thèmes qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Du CMJ au Conseil citoyen : il n'y a qu'un pas

Au cours de leur mandat, la ville leur donnera notamment l'occasion de visiter la caserne des pompiers, d'être formés aux premiers secours, mais aussi de visiter l'Assemblée nationale. Une éducation à la citoyenneté qui sera récompensée par la remise à chacun d'un Passeport citoyen, témoin de leur implication dans la vie locale. Un engagement auxquels certains prennent goût, et c'est tant mieux : « Aujourd'hui, 4 de nos anciens jeunes du CMJ ont intégré le Conseil citoyen, se félicite Valérie Tomson, adjointe à la Politique éducative, familiale et au Handicap. C'est tout à fait ce que nous souhaitons : qu'ils intègrent ensuite les structures de démocratie participative des adultes pour prolonger leur engagement citoyen. »

CARNET DE VIE

Naissances (du 3 juin au 30 septembre 2019)

Ilenzo **DUTAILLY** | Thaïs **MERCHIER** | Mohamed **IGNANE** | Evan **CHAVATTE** | Ulysse **WILCZEWSKI** | Khira **BRAHIMI** | Naim **MRIMI** | Antoine **RODRIQUE** | Elissa **CARLIN** | Baptiste **LEPEZ** | Elizéa **BATAILLE** | Maïssa **LASSIK** | Lohan **JOSWIAK** | Thao **DESETTE MARQUEGNIES** | Massyl **MOHAMEDI** | Emma **LAMBOUR PLUCHART** | Chahinaz **BEKRI** | Romain **BOCQUET** | Axel **LORIAUX** | Adeline **LORIAUX** | Téo **LAHLAH** | Kévan **LECOMTE** | Kéo **LEROUX** | Noah **RODRIQUE CUVELLIEZ** | Amelia **ANWAR BEIG** | Adhan **SAÏDI** | Raul **MASSAMBA** | Nolhan **BAJARD** | Souheila **ROUROU** | Mandy **WANECQUE** | Syana **SMAGGHE** | Zoé **WILLOT** | Evan **COQUART** | Chelsea **PELTIER DONNAY** | Elyana ZASSO | Yliana **BAVAY** | Hanneïa **FONTAINE** | Maëlya **DEMARQUE** | Fatima-Azzahra **FARES** | Wakil **BRIKI** | Charlotte **PRÉVOT PAVILLON** | Grégoire **DELPORTE** | Eva **THOMAS VION** | Mylia **BOUMRAR** | Lorenzo **LENOIRE GOSSET** | Ibrahim **MOHAMMAD** | Elyna **DEDULLE DAYEZ** | Tom **DANHIEZ** | Amine **AL HISH** | Gabriel **SANTRISSE WALLET** | Mélina **MERABTENE** | Medan **DELBECQ LAMOTTE** | Jade **PILLIEZ** | Aaron **CHOTEAU** | Lowane **PAÏSSI** | Yadriel **LOURY** | Lilouna **HOCHART** | Liam **BAVAY** | Nahel **DAHMANI** | Ilyan **BELLOUNI** | Mohamed-Joud **FAOUZI** | Djulyan **CARTIGNY** | Mayes **HALLI** | Maellys **DERACHE** | Daïlso **PAILLOUSSE** | Amayas **TOUATI** | Shaynezz **BAKLI** | Lola **ALONSO** | Soline **SCALIA VANCANEGHEM** | Jacob **AMEMADO**

Décès (du 28 mai au 29 septembre 2019)

JOLY Gilbert | **MONNEUSE** Jacqueline épouse **MRUGALSKI** | **BAICHE** Hocine | **DELHAYE** Marcelle veuve **CORNU** | **CASBAS ESCALONA** Sébastien | **MARECHAL** Michel | **FRISON** André | **FLORENT** Jacqueline veuve **LENQUETTE** | **DUROT** Gilbert | **GUIDEZ** Marie-France | **GAIGNIER** Jean | **THIBAUT** Michel | **PIRIOU** René | **MESSINA** Maria veuve **MARTEL** | **HADJ LARBI** Daniel | **WARCHÉ** Gustave | **BAKALI** Ahmed | **BOUCHAFA** Lakhdar | **LEFEBVRE** Yves | **LADRIÈRE** Marie-Thérèse veuve **HOULLOUX** | **BOUCETTA** Ali | **FLOQUET** Raymond | **DELHAYE** Claude | **ROLLIN** Daisy | **SOLAUX** Jean-Pierre | **PATOUT** Jean-Charles | **KRAWCZYK** Zbeigniew | **DEMORY** Guy | **GABELLE** Jean-Pierre | **DELAVAL** Michèle | **GOFFIN** Paul | **LOMPREZ** André | **AÏT BAALI** Lalla épouse **BOUALI** | **AIT BAKRIM** Lahcen | **CALLENS** Françoise épouse **HAMOUNI** | **CARTON** Frédéric | **KERACHI** Achille | **FACHE** Emmanuel | **TWARDOWSKI** Stanislas | **VASSEUR** Pietrick | **LENGLEMEZ** Christelle | **KRAJEWSKI** François | **SMET** Jeanne veuve **GRIFFON** | **DELEPINE** Dorothée

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle ".
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Cités éducatives : « une chance, une ambition, un avenir » pour Anzin

4 questions à...

Valérie Tomson,
adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au Handicap

> « Les 80 territoires labellisés vont se partager une enveloppe de 34 millions d'€ de crédits par an et sur 3 ans »

Pouvez-vous nous dire en quoi consiste le label Cités éducatives ?
Tout est parti d'un constat : selon leur endroit de naissance, leur famille, leur école, les enfants n'ont pas le même parcours scolaire ni les mêmes chances de réussite. Le ministère de la Ville et du Logement et le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse ont donc décidé de porter une attention particulière aux territoires fragiles et de mettre en place les « cités éducatives » dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Sur le principe que l'éducation ne se limite pas aux frontières de l'école, du collège ou du lycée, ce label vise à intensifier la prise en charge éducative des enfants et des jeunes, avant, pendant, et après le cadre scolaire. Autrement dit, accompagner au mieux chaque parcours éducatif, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps de la vie : pas seulement ceux passés en classe, mais aussi ceux passés en accueil périscolaire, en mode de garde, en loisirs, ou en famille.

Pourquoi Anzin a-t-elle été choisie?
Grâce à tout ce que nous faisons déjà en termes de prise en charge extrascolaire, nous avons été présélectionnés en même temps qu'une partie de la ville de Valenciennes pour porter une candidature commune. L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus, mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants. Il fallait donc dans notre dossier de candidature valoriser tout ce que nous avons déjà mis en place, comme autant de preuves de notre volontarisme et de notre détermination à faire de l'éducation une grande priorité.
En septembre, nous avons appris que nous étions labellisés, avec 79 autres territoires français.

Qu'est-ce que cela va changer pour Anzin et pour les Anzinois ?
Les 80 territoires labellisés vont se partager une enveloppe de 34 millions d'€ de crédits par an et sur 3 ans, pour financer des actions scolaires, périscolaires et éducatives pour les enfants et jeunes de 0 à 16 ans. Les parents seront les premiers acteurs de notre cité éducative. Concrètement, cela va nous permettre de créer du lien et de la cohérence entre toutes les actions déjà existantes (cf. pages suivantes) pour les valoriser et leur faire prendre de l'ampleur. Elles pourront bénéficier à plus de monde, sans compter que de nouvelles actions seront aussi créées.
Aujourd'hui, nous sommes déjà très mobilisés sur l'éducation primaire, mais beaucoup moins sur le collège. Dans les Cités éducatives, le collège devient une sorte de pivot, et cette labellisation aura un réel impact pour les collégiens. Nous souhaitons par exemple mettre en réseau les collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur autour de projets communs. Ceci afin de lever les obstacles psychologiques, sociaux ou culturels qui peuvent freiner l'accès des jeunes aux formations supérieures.

Quels sont les grands objectifs pour les années à venir ?
Nous rejoignons les 3 grands axes visés par les Cités éducatives, à savoir :
- coconstruire un environnement bienveillant pour conforter le rôle de l'école et la réussite scolaire. Les écoles doivent aussi être conçues comme des lieux d'épanouissement, où les parents, en qualité de premiers éducateurs, auront une place centrale ;
- assurer la continuité éducative durant le temps périscolaire avec l'aide des acteurs associatifs, culturels, sportifs, les entreprises, les parents d'élèves ;
- ouvrir le champ des possibles, c'est-à-dire élargir les horizons aussi bien géographiques que sociaux, afin que les jeunes puissent se tourner vers d'autres métiers que ceux qu'ils connaissent via leurs parents ou leur milieu.
En résumé, notre ambition est de faire d'Anzin un « territoire à haute qualité éducative », attractif, au sein duquel tout devient possible pour l'avenir de nos jeunes.

Des dispositifs existants, et d'autres à venir…

C'est grâce aux efforts déployés par la ville et par tous les acteurs du territoire œuvrant pour la réussite éducative, qu'Anzin a pu être sélectionnée. Les dispositifs existants, répondant aux 3 objectifs des Cités éducatives, sont amenés à prendre de l'ampleur, tandis que d'autres verront le jour dans les prochains mois…

Conforter le rôle de l'école

Proposer un cadre de vie épanouissant dans chaque école, des relations respectueuses et enrichissantes, permettant à chacun de trouver sa place et de se développer personnellement.

- **Des établissements mis à neuf :** après les écoles élémentaires Carpeaux et Jaurès, la maternelle Carpeaux est terminée et la maternelle Jaurès est en cours. A raison d'un chantier par an à peu près, la rénovation des écoles se poursuit.

- **Médiation scolaire** pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, mais aussi créer des liens entre l'école et les familles. La médiation va s'intensifier avec le recrutement d'un médiateur supplémentaire.

- **Etudes dirigées d'1h30** dans chaque école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- **Classes découverte** (chaque année, une semaine au ski pour les CM2).

- **Partenariat** écoles-médiathèque.

- Dispositif **Devoirs faits au collège**.

- **Développement numérique :** après les CM2, c'est au tour des classes de CM1 d'être équipées d'écrans tactiles. De plus, des chariots de tablettes sont disponibles dans toutes les écoles élémentaires.

- **Implantation de ruches** au collège et partenariat avec un apiculteur.

- **Dédoublement des classes de CP et de CE1** dans toutes les écoles, accompagné d'un renforcement du personnel à disposition des élèves. Le dédoublement des classes de grande section de maternelles est envisagé.

- De nombreux **dispositifs d'accompagnement des parents et de soutien à la parentalité** existent : Café des parents, Lieux d'accueil parents-enfants (LAPE), Ateliers parentalités (REAAP), « Entre toi et moi »…

Assurer la continuité éducative

Assurer la mise en réseau et la coopération de tous les partenaires de la cité éducative pour permettre une « co-éducation » des enfants par tous les adultes qui les entourent.

- Organisation de **« formations passerelles »**, communes au personnel petite enfance et aux enseignants d'écoles maternelles, afin de mieux accompagner les premiers pas à l'école. Le projet est d'y associer aussi les Atsem.

- **Formation régulière des animateurs** (CLAS et périscolaires) sur les besoins de l'enfant, la communication bienveillante, le soutien à la parentalité…

- **Des ateliers périscolaires culturels et sportifs** ont été mis en place après la fin des NAP, en partenariat avec les structures culturelles et associatives du territoire.

- **Stages sportifs** durant les vacances scolaires.

- **Ecoles municipales des sports, d'arts plastiques, de dentelle, conservatoire et médiathèque gratuits** pour les Anzinois.

▪ **Orchestres à l'école** (en partenariat avec le conservatoire) pour tous les CM2.

▪ **« Le temps du cartable »**, aussi connu sous le nom de CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) : ce sont des ateliers ouverts aux enfants des écoles élémentaires et collégiens ayant des difficultés scolaires et aux familles souhaitant être aidées dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

▪ **Happy Therapie :** des séances sont mises en place pour les 5-7 ans et leurs parents ; elles sont basées sur la programmation neuro-linguistique, la communication non violente, la relaxation profonde… Le but : apprendre à être heureux.

▪ **Des Coups de pouce CLA pour les maternelles et CLEM pour les CE1 :** ces clubs offrent des activités à des groupes de 5 enfants chaque soir après l'école. Les parents y sont associés.

Ouvrir le champ des possibles

Favoriser l'autonomie et l'engagement citoyen, faire découvrir les filières de formation pour ne laisser aucun jeune au bord de la route, pour la réussite de tous sans distinction.

▪ **Valorisation de l'apprentissage**, comme de toutes les formations possibles, et possibilité donnée aux jeunes d'avoir un parcours scolaire adapté.

▪ **Le Budget participatif** donne la possibilité à chacun de réaliser les projets d'intérêt général qui lui tiennent à cœur. Les plus jeunes peuvent aussi être acteurs du Budget participatif, comme l'ont montré les Detri'Kids, une association de CE1 de l'école Jean Jaurès, qui verra son projet se concrétiser en 2019-2020.

▪ **Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)** : le ou la jeune maire et ses conseillers(-ères) représentent les jeunes, découvrent l'engagement citoyen et réalisent des projets ou des actions de solidarité.

▪ **Le LALP** (Lieu d'accueil de loisirs de proximité), pour les jeunes de 11 à 17 ans, vise à favoriser l'autonomie et l'engagement citoyen.

▪ A**u collège, plusieurs partenariats** existent avec le Vélo Club d'Anzin, l'association de Prévention routière, les associations handisport locales pour des **actions de prévention ou de solidarité.**

▪ **Anzin'Clic :** le numérique pour tous, grâce à des formations individuelles ou collectives.

▪ **Anzin Start'Up** est une enveloppe financière destinée à soutenir les projets des habitants, constitués ou non en association. En 2018-2019, un projet de parents d'élèves de l'école Gilliard-Voltaire, soutenu par l'école, a pu voir le jour, sur le thème du harcèlement scolaire.

Carpeaux

La rentrée s'est faite dans une école flambant neuve

Comme prévu, l'école maternelle Carpeaux était achevée pour la rentrée scolaire.

L'ancienne école avait été détruite durant l'été 2018. Après un an de travaux et 1 700 000€ d'investissement, la centaine d'élèves et leurs enseignants ont pu faire leur rentrée dans un bâtiment entièrement de plain-pied, moderne et confortable. Avec la réhabilitation complète de l'école élémentaire voisine (achevée en 2015), cela offre au quartier Carpeaux un groupe scolaire tout neuf.

Chantier

Les travaux ont commencé à l'école maternelle Jean Jaurès

A la rentrée 2020, les élèves s'installeront dans une école refaite à neuf, du sol au plafond.

Un chantier se termine et un autre commence.... « Depuis 2014, la ville a investi plus de 8 millions d'€ dans la réhabilitation de ses écoles, au rythme de quasiment une école tous les ans », a expliqué M. le Maire aux parents d'élèves lors de la réunion d'information sur les futurs travaux, en juin.

Après la rénovation complète de l'école élémentaire Jean Jaurès (inaugurée en 2017), c'est au tour de l'école maternelle d'entrer dans une phase de travaux. Et il s'agit ici encore d'une réhabilitation importante, puisque de l'école actuelle il ne restera que la charpente et quelques murs en brique. Tout le reste sera refait : les accès, la toiture, les façades, les châssis, l'isolation, l'électricité, le chauffage, le sol, les plafonds, les sanitaires, la cour... Des extensions seront créées, si bien que la surface de la future école fera le double de l'école actuelle. Après le désamiantage et la démolition, entamés fin août, le gros œuvre pourra commencer.

En attendant, les élèves ont fait leur rentrée et poursuivent leur scolarité dans des bâtiments modulaires tout confort.

Un nouveau collège pour fin 2020

Le 27 juin avait lieu la pose de la première pierre du nouveau collège Jules Ferry. L'occasion de présenter ce projet très attendu, qui prendra place sur le site de l'ancien collège Anatole France.

©Relief Architecture

« On l'attendait depuis tant d'années ! » : c'est avec soulagement que M. le Maire a participé à la pose de la 1re pierre du nouveau collège, en compagnie notamment de Jean-René Lecerf, président du département du Nord, Valérie Cabuil, rectrice de Région académique, rectrice de l'académie de Lille et chancelière des universités, et Catherine De Revière, inspectrice d'académie. Force est de constater en effet que les locaux actuels du collège Jules Ferry, construits en 1956, sont vétustes, peu fonctionnels et inadaptés aux usages d'aujourd'hui. Ce qui a conduit il y a quelques années le Conseil départemental du Nord à intégrer l'établissement à son programme de reconstruction.

En chiffres...

Fin 2020
La date prévisionnelle de fin des travaux

18 millions d'€ TTC
Le montant de l'opération

550 élèves
La nouvelle capacité d'accueil

350 repas
La capacité d'accueil du restaurant scolaire

Un bâtiment moderne tout confort

Après des travaux estimés à 18 millions d'€, le nouveau collège sera considérablement agrandi. Accessible aux personnes en situation de handicap, il comprendra notamment une salle culturelle en amphithéâtre, un CDI largement informatisé, un espace dédié à l'art, une salle multifonctionnelle de 400 m² dédiée entre autres à la danse et à l'escalade, 19 salles de cours d'enseignement général, 6 salles d'enseignement scientifique, une salle d'arts plastiques, une salle de musique, une cour de récréation de plus de 1200 m², un plateau sportif de 800 m², et... un restaurant scolaire, qui manquait beaucoup au bâtiment actuel.

Certains de ces espaces, accessibles depuis l'extérieur, seront utilisables par la ville ou par des associations. Le nouveau collège pourra accueillir 550 élèves, dont 350 demi-pensionnaires. « Je me réjouis de voir enfin se concrétiser ce formidable outil qui contribuera à la réussite de nos enfants », a conclu M. le Maire.

©Relief Architecture

Un collège rebaptisé

Lorsqu'il ouvrira ses portes, le nouveau collège ne s'appellera plus Jules Ferry. Durant la cérémonie, tout le monde s'accordait à dire que le nom d'une femme serait bienvenu. Comme l'a précisé M. le Maire, les élèves, la communauté éducative et les jeunes du CMJ notamment, seront mis à contribution pour rebaptiser le nouveau bâtiment... au féminin, s'il vous plaît !

Renouvellement urbain

Rénovation XXL pour le quartier Bleuse-Borne

Le quartier Bleuse Borne-Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes fait partie intégrante du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Un pas de plus a été franchi avec la signature de la convention le 6 septembre.

L'engagement avait été signé en juin 2018. Dernièrement, les différents acteurs se sont retrouvés pour franchir une nouvelle étape : la signature de la convention NPNRU. Cette dernière vient inscrire dans le marbre la restructuration complète de 4 quartiers de l'agglomération, à savoir Chasse Royale à Valenciennes et la Sentinelle, La Briquette à Marly, Chanteclerc-Le Coq à Condé-sur-l'Escaut, et la Bleuse Borne-Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes.

Des quartiers choisis par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) sur des critères sociaux et urbains. Au total, 285 millions d'€ y seront investis, avec une participation importante de l'État. Rien que sur le quartier Bleuse Borne - Faubourg de Lille, 41,3 millions d'€ seront injectés dans un important programme de rénovation urbaine : démolitions, reconstructions, aménagements d'espaces publics, rénovation d'équipements publics, amélioration de l'habitat (cf. ci-contre), développement d'activités économiques.

Un programme sur 7 ans (2019-2026)

Si la transformation des équipements publics a déjà commencé (écoles élémentaire et maternelle Jaurès, gymnase), les premiers coups de pelleteuse marquant la requalification de la place de la Bleuse Borne devraient être donnés avant la fin de l'année, avec la démolition de l'ancienne Halle aux chaussures, qui laissera place à la future agence Pôle Emploi.
Le centre commercial sera lui aussi détruit en 2020, au profit d'un nouveau bâtiment composé de cellules commerciales et de logements sociaux (d'ici 2022). En 2021, la place et ses abords seront entièrement réaménagés. Ceci pour n'évoquer que la 1re phase d'un projet qui en contient 2. Concernant cette dernière, des réflexions sont engagées, mais rien n'est encore acté à ce jour.

Un vaste programme d'amélioration de l'habitat

Dans ce quartier où l'habitat individuel privé est prédominant, le volet « amélioration de l'habitat » est particulièrement important. C'est la raison pour laquelle une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) est mise en place, proposant un accompagnement et une aide financière aux propriétaires du secteur, qu'ils soient occupants ou bailleurs.

L'opération consiste à proposer :
- un accompagnement gratuit aux projets de réhabilitation (diagnostic du bâti, conseils en travaux, montage des dossiers de subvention…) ;
- une aide financière aux propriétaires (couvrant de 35% à 100% des dépenses, sous conditions de ressources).

Le logement doit être inclus dans le périmètre du projet (plus d'infos sur www.anzin.fr), et les travaux réalisés entre septembre 2019 et septembre 2024.

- **Pour savoir si vous êtes éligible,** n'hésitez pas à contacter le service Logement au 03.27.28.21.19.

Travaux

La Cité du Mont de la veine poursuit sa métamorphose

La rénovation des logements, de la voirie et des espaces publics avance, avec la participation des habitants.

Les chantiers avancent à la Cité du Mont de la Veine. Côté logements, les travaux menés par SIA Habitat sont presque terminés, tandis que Maisons et Cités a commencé la réfection des extérieurs. Côté voirie, les rues de l'Yser, de la Meuse, de la Somme et Henri Durre sont en voie d'achèvement : bordures, bouches d'égoût, candélabres ont été mis en place et l'enrobé final sera bientôt posé. Rue de la Marne (pour la partie comprise entre la rue de l'Ourcq et l'avenue du Commandant Fabry), l'assainissement a été réalisé. La tranchée commune (pour les réseaux enterrés d'eau, de gaz, de téléphone, et d'électricité) est en passe d'être rebouchée ; les travaux de voirie proprement dits pourront alors débuter.

©Hors-Cadre

Des habitants impliqués

Concernant l'aménagement des espaces publics, la participation des habitants est de mise. Depuis juillet, plusieurs temps forts ont été organisés par le service Cohésion sociale de la ville en collaboration avec les bailleurs, Valenciennes Métropole, Nord Nature Chico Mendès et l'association Hors Cadre. Dès juillet, les habitants ont été invités à venir se rencontrer et à découvrir les différents projets. La concertation concerne 4 espaces publics : la placette centrale, les 2 pieds de terril, et le futur jardin verger qui sera aménagé entre la rue de l'Yser et la rue du Moulin (au niveau du monument Ferrari). En septembre-octobre, des animations nature et des temps d'échanges ont été organisés dans ces espaces, afin que les habitants puissent les redécouvrir et proposer leurs idées. Les riverains seront prochainement invités à se joindre à la réalisation des aménagements imaginés ensemble : il s'agira de planter le futur jardin verger et, pourquoi pas, d'installer des nichoirs, des hôtels à insectes, des prairies fleuries... selon leurs envies. Ces aménagements devraient être terminés au printemps prochain.

Prévention routière

Des totems crayons implantés aux abords des écoles

Cet été, toutes les écoles de la ville ont vu pousser à leurs abords de grands crayons rouge et jaune.

Avertir l'automobiliste de la proximité d'une école par une signalisation ludique : c'est l'option qui a été choisie pour favoriser la sécurité routière aux abords des écoles, une préoccupation importante pour les parents d'élèves comme pour la municipalité. Le but étant de capter le regard pour inciter à la prudence et au respect des limitations de vitesse afin de protéger les enfants. Espérons qu'ils incitent les automobilistes pressés à lever le pied...

Fiscalité

Anzin est éligible au dispositif Denormandie

Depuis le 1er janvier 2019, les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement dans certaines villes, dont Anzin.

Exemple

Pour l'achat d'un bien de 150 000€ avec 50 000€ de travaux, l'aide est de 42 000€ pour une location de 12 ans, soit 3500€ de déduction d'impôt par an.

Visant à obtenir, à terme, un parc de logements de meilleure qualité, le dispositif fiscal Denormandie dans l'ancien a été voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui achètent et souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans).
L'aide fiscale porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien. Elle s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

Quels avantages ?

Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération, en fonction de la durée de la location :

6 ans : -12% **9 ans :** -18% **12 ans :** -21%

Quelles conditions ?

▪ Les travaux doivent représenter 25% minimum du coût total de l'opération.
Soit, pour l'achat d'un logement de 160 000€, plus de 40 000€ de travaux.
▪ Les travaux éligibles au dispositif correspondent à :
- une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 30% ;
- ou 2 types de travaux parmi les 5 suivants : changement de chaudière, isolation des combles, isolation des murs, changement de production d'eau chaude, isolation des fenêtres.
▪ Le plafond des dépenses prises en charge est de 300 000€. Si le bien est acheté 450 000€ et que 150 000€ de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000€, et non sur 600 000.
▪ Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables.

▪ Renseignements auprès de l'ADIL du Nord : 03.59.61.62.59

Allô, M. le Maire ?

Chaque mardi vous pouvez **dialoguer** directement avec votre Maire, de 11h à 12h au **0 8000 59 410**

Permanences le samedi matin, sur rendez-vous au **03.27.28.21.57**

Danse

« Notre spectacle attire chaque année plus de 1000 personnes au théâtre ! »

Rencontre avec Coralie Urbaniak, directrice de l'école de danse Solletico, et présidente de la Confédération nationale de danse (CND) Hauts de France.

Professeur des écoles le jour, Coralie Urbaniak enfile soirs et week-ends son costume de professeur de danse classique.

« Officiellement, nous sommes « l'école de danse du théâtre d'Anzin », mais pour faire plus court et plus simple, nous nous appelons aussi « Solletico », du nom de la 1re chorégraphie pour laquelle mes élèves ont été primées en concours », explique la directrice de l'association, Coralie Urbaniak. Titulaire d'un diplôme d'Etat en danse classique, Coralie a repris les rênes de l'association en 2006. Elle y donne également des cours.

5 professeurs pour 200 élèves

« Nous sommes 2 professeurs de danse classique, une pour les 4-8 ans et moi-même pour les plus grands. Deux professeurs enseignent le jazz (à partir de 6 ans), et un professeur le hip-hop (à partir de 10 ans). Parmi nos 200 élèves figurent aussi des adultes, pour les cours de jazz. » Essentiellement amateur, l'école vise avant tout à partager une passion pour ces différents styles de danse, et à les faire découvrir sur notre territoire. Ce qui ne l'empêche pas de bénéficier d'une belle réputation et d'afficher un très bon niveau. « Une trentaine de nos élèves participe régulièrement à des concours, dans les 3 disciplines. Dans ce cas, nous les accompagnons et leur proposons des cours supplémentaires durant la semaine. » D'ailleurs, et c'est une fierté pour Coralie, l'une de ses élèves de danse classique vient d'entamer sa 3e année au Conservatoire national supérieur de Paris. Une autre danseuse de jazz et hip-hop a déjà intégré une compagnie professionnelle ; on peut d'ailleurs la voir dans le dernier clip de Vianney et Boulevard des airs, « Allez reste ».

Tous les ans, l'association donne son spectacle de fin d'année au théâtre.

Des rendez-vous annuels

Depuis 4 ans, l'école offre à ses élèves des stages de danse avec des professeurs renommés : « C'est l'occasion pour eux de découvrir d'autres choses. Une participation symbolique de 10€ est demandée pour 3 jours de stage », précise Coralie. Et chaque année en juin, l'école invite les spectateurs chez elle, au théâtre, à venir admirer le fruit d'une année de travail : deux représentations très attendues qui attirent chaque année un millier de personnes.

▪ **Pour tout renseignement,** n'hésitez pas à visiter le site de l'association (www.solletico-danse.fr), ou contactez le 06.80.37.26.68.

Près de 12 000 personnes fin mai à la Cité des congrès !

Coralie Urbaniak est aussi présidente de la CND (Confédération nationale de danse) Hauts-de-France dont le but est de promouvoir la danse via l'organisation de stages et de concours. Le concours régional a d'ailleurs lieu chaque année en février, au théâtre. En 2019, ce dernier a accueilli pas moins de 1200 candidats et plus de 3000 spectateurs.

Les sélections de ce concours ouvrent les portes de la finale nationale, qui peut se dérouler partout en France et qui a eu lieu cette année... à Anzin. Pas au théâtre cette fois, mais à la Cité des congrès. Quelque 3500 candidats et leurs 7000 accompagnateurs s'y sont retrouvés durant 4 jours. Parmi eux, une dizaine d'élèves de l'école de danse Solletico, qui ont obtenu de très bons résultats.

Orchestres à l'école

Toutes les écoles ont désormais leur orchestre!

C'était une volonté de l'équipe municipale : aujourd'hui, qu'ils fréquentent l'école Carpeaux, Jaurès, Gilliard-Voltaire ou De Gaulle, tous les élèves passeront par une sensibilisation à la musique.

Créé en 2007 pour l'école Carpeaux avec l'orchestre cuivres et percussions, le projet Orchestres à l'école a été étendu à toutes les écoles primaires anzinoises avec la Batucada de l'école Jean Jaurès en 2010 et le projet voix de l'école Gilliard-Volaire en 2015. Cette année, à l'école De Gaulle, un orchestre « Metal-hackers » a vu le jour, composé de glockenspiel (sortes de xylophones, mais plus petits avec des lames en métal) et de boomwhackers (tubes en plastique de longueurs différentes, qui produisent chacun une note). C'est le seul orchestre de ce type en France !

Des vertus insoupçonnées

Une présentation de ce nouvel orchestre et de ces instruments originaux a été faite le 17 septembre à l'école De Gaulle, en présence de Pierre-Michel Bernard, maire d'Anzin, Elisabeth Gondy, adjointe à la Culture, aux Fêtes et cérémonies et à la Communication, et Catherine De Revière, inspectrice de l'Education nationale. L'occasion pour chacun de souligner les nombreuses vertus de ce type d'apprentissage. En plus de donner une autre vision du conservatoire aux enfants, moins académique, cette découverte musicale dans le temps scolaire permet également de toucher certaines familles qui ne sont pas familières avec le monde de la musique. Cela développe aussi le sens de l'écoute, la concentration, améliore la posture et le sens du travail en commun... autant d'atouts précieux dans les autres disciplines.

Carnaval

Quand les Anzinois font leur cinéma

Un moment d'évasion collective tout en couleurs et en musiques : l'édition 2019 du carnaval, sur le thème du cinéma, a été une réussite.

Cette année, le Bassin minier célébrait ses 7 ans d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le matin, notre géant Jean la Houille, en tant qu'ambassadeur, a défilé fièrement en compagnie de délégations venues de tous les horizons du Valenciennois, de géants des communes minières voisines et de la batterie fanfare de Fresnes-sur-Escaut, en habit de mineurs. L'après-midi, place au Carnaval, traditionnel et pourtant différent chaque année, avec ses troupes venues de l'autre bout du monde et d'autres plus proches, les chars créés par des Anzinois, nos associations, le Conseil municipal des jeunes, la batucada de l'école Jean Jaurès... « Nos associations ont du talent, merci à tous ceux qui se sont investis pour faire de ce carnaval un beau moment de convivialité ! Nos habitants se sont maintenant bien appropriés cet événement populaire et c'est une grande joie de partager ce moment avec eux », témoigne Elisabeth Gondy, adjointe déléguée à la Culture, aux Fêtes et cérémonies et à la Communication.

Une programmation d'excellence et populaire

La nouvelle saison du théâtre creuse le sillon des précédentes en affirmant son identité.

La présentation de la nouvelle saison s'est faite dans le hall du théâtre, avec en prime un concert du groupe Vénus VNR, dont la chanteuse est Anzinoise.

« Ce lieu a une âme et notre ambition est de la préserver et de la faire vivre le plus longtemps possible », expliquait Jérôme Copin, directeur des Affaires culturelles à Valenciennes Métropole, lors de la présentation de la nouvelle saison du théâtre, en septembre. Même si notre théâtre est passé d'intérêt communautaire depuis le 1er janvier dernier, le cap est resté le même que durant la gestion municipale, avec « une programmation éclectique et populaire », dont s'est félicité M. le Maire, en tant que 1er vice-président de Valenciennes Métropole délégué à la Culture.

Au programme cette année : un démarrage sur les chapeaux de roues avec le Festival Scènes sonores, une grande variété de spectacles de qualité (musiques classique et actuelle, ballet, théâtre…) et des temps forts, comme le concert d'Alain Souchon ou d'Etienne Daho. Sans oublier l'humour et le traditionnel festival Nord de Rire (en partenariat avec Petite-Forêt), avec un programme éclectique (Laurent Baffie, Marc Antoine Le Bret) et surtout très féminin cette année (Please Stand up, La Bajon, Laura Laune). La billetterie est ouverte le jeudi de 12h à 19h.

▪ Retrouvez la billetterie en ligne et la programmation mise à jour sur www.anzin.fr/theatre

Les spectacles à venir

- **03/11/19 à 18h :** Alain Souchon (de 40 à 50€)
- **09/11/19 à 20h :** Orchestre national de Lille (de 10 à 20€)
- **28/11/19 à 20h30 :** Eiffel + Space Alligators (de 10 à 20€)
- **05/12/19 à 20h :** Michèle Bernier (de 40 à 50€)
- **06/12/19 à 20h :** Jeanfi Janssens (39€)
- **15/12/19 à 20h :** Etienne Daho (de 40 à 50€)
- **18/12/19 à 17h30 :** Mémoires d'un arbre (spectacle pour enfants par la Cie L'éléphant dans le boa, de 5 à 10€)
- **24/01/20 à 20h :** Casse Noisette (de 20 à 30€)
- **30/01/20 à 20h :** Mars et Vénus 3 (35€)
- **02/02/20 à 16h :** C'est pas du tout ce que tu crois (de 10 à 20€)
- **06/02/20 à 19h :** CMA Live Student show (gratuit)
- **07/02/20 à 20h30 :** Lofofora + Scrtch (de 10 à 20€)
- **20/02/20 à 20h :** Jarry (33/36€)
- **03/03/20 à 20h :** Alban Ivanov (33/36€)
- **06/03/20 à 20h :** Celtics Legends (34/40€)
- **10/03/20 à 20h30 :** Please stand-up (de 10 à 20€)
- **13/03/20 à 20h30 :** La Bajon (de 10 à 20€)
- **15/03/20 à 18h :** Laurent Baffie (de 10 à 20€)
- **03/04/20 à 20h30 :** Chantal Ladesou de 37 à 41€)
- **13/06/20 à 19h et 14/06/20 à 20h :** Gala de danse (6/12€)

Service

Avec Anzin Livre(s), la médiathèque se déplace chez vous

Un nouveau service de portage à domicile totalement gratuit !

Cette action visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap a été retenue par le département du Nord, qui lui a alloué une subvention de 3000€.

Vous aimeriez vous rendre à la médiathèque mais vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, momentanément ou plus durablement ? Pas de souci : depuis juillet, la médiathèque a mis en place un nouveau service de portage à domicile, et a embauché un agent en service civique, Camille, pour ce faire.

Comment ça se passe ?

Vous appelez Camille au 03.61.32.10.60 pour prendre rendez-vous, ou vous lui envoyez un mail à cette adresse : portagemediatheque@ville-anzin.fr. Camille se déplacera alors chez vous pour un entretien personnalisé visant à connaître vos goûts en matière de lecture et de films. Elle pourra alors vous proposer une sélection de documents : livres (certains existant en grands caractères ou en livres-audio), revues, DVD (documentaires ou films)...
Camille déposera ensuite chez vous et à une date convenue ensemble, le(s) document(s) que vous avez demandé(s), ou une sélection correspondant à vos centres d'intérêt. Vous pourrez garder jusqu'à 10 documents pour une durée de 4 semaines et même prolonger de 4 semaines les documents que vous n'avez pas terminés. Passé ce délai, Camille viendra les rechercher à la date qui vous conviendra, et pourra vous proposer une nouvelle sélection.
N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Coups de cœur médiathèque

Des romans « pour ados »... mais pas que !

A la médiathèque, il n'y a pas que des livres, il y a aussi des fragments de vie...

▪ **72 heures** de Marie-Sophie Vermot
A 17 ans, Irène vient d'accoucher d'un petit garçon. 72 h, c'est le temps dont elle dispose pour revenir sur sa décision d'accoucher sous X... Sur un sujet rare, l'auteur nous dépeint une adolescente raisonnée et mature. Un roman poignant qui fait la part belle aux femmes et à l'amour maternel.

▪ **Manuel de survie à l'usage des jeunes filles** de Mick Kitson
Un couteau, une bâche, quelques provisions et le Guide de survie des forces spéciales, une grande détermination à protéger sa petite sœur de ce type. Sal a 13 ans et elle compte bien prendre les choses en mains. Un très beau 1er roman qui, sous les rires et la désinvolture, cache la violence du quotidien.

▪ **Mentir aux étoiles** d'Alexandre Chardin
C'est la rentrée pour Léon et pas n'importe laquelle : la 6e. Elle se fait comme toujours sous l'œil inquiet de sa mère, mais surtout sans Véronique, son auxiliaire de vie. Rêveur mais aussi anxieux, Léon a des problèmes de concentration... Il ne tarde pas à être pris pour cible par des élèves de 3e. Une histoire émouvante sur la différence, le harcèlement scolaire, mais aussi sur le fait de grandir tout simplement !

▪ **Nos vies en l'air** de Manon Fargetton
Lorsque Mina et Océan se rencontrent, les 2 ados sont sur le point de sauter du toit d'un immeuble parisien. Mais ils décident de s'accorder la nuit pour faire, ensemble, tout ce qui leur passe par la tête, en se disant toujours la vérité. Un roman coup de poing, qui évoque avec justesse le harcèlement et la dépression.

ANZIN
Une Mine d'énergies

ANZIN
une ville propre

SI ÇA RESSEMBLAIT À ÇA...

...ON TROUVERAIT ÇA SYMPA !

ensemble,
chassons les
incivilités !

#JettePasTaClope

#CradoTroll

#VersL'infinietaudela

#PollutionTroll

www.anzin.fr

ville d'Anzin

Marché de Noël

du 6 au 8 décembre

vendredi
17h - 20h

samedi
10h - 19h30

dimanche
10h - 18h30

Animations sur la place **Roger Salengro**

PROGRAMME SUR WWW.ANZIN.FR

ENTRÉE GRATUITE

Direction de la publication : Pierre-Michel Bernard ; Illustrations : Fotolia ; Conception graphique : Roger Damien ; Réalisation : service Communication d'Anzin